



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	67

DELIBERATION N° DE_2023_119
<i>demandes de subventions DETR DSIL FNADT 2024</i>

Date de la convocation
11 décembre 2023

Date d'affichage
11 décembre 2023

VOTES
EXPRIMES : 66
POUR : 66
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mardi 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à 16h30, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle des fêtes de Saint Riquier, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur René BUTEUX (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky

THUEUX (RU
FLIBEAUCOURT)
EN TOURMONT

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/12/2023
080-200070936-DE_2023_119-DE

Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHÉUX), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER) représenté par Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Laurence CROISSET (NOUVION) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) suppléé par Monsieur René BUTEUX (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE) suppléé par Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCHÉ)

Excusé(s) : Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHIEU), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY)

Objet de la Délibération : demandes de subventions DETR DSIL FNADT 2024

Vu les statuts de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre approuvés le 05/10/2017 et entérinés par arrêté préfectoral du 22/12/2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 juillet 2019 actant la dernière version des statuts communautaires de Ponthieu-Marquenterre ;

Vu l'avis du bureau communautaire,

Considérant la circulaire de la préfecture de la Somme du 1^{er} décembre 2023 relatif aux orientations et priorités de la DETR 2024 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la DSIL 2024 (Dotation de soutien à l'investissement local) du FNADT 2024 (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire) et du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) à laquelle l'intercommunalité est éligible ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt du territoire de déposer des demandes de subvention dans le cadre de ces quatre dispositifs ;

RF Préfecture de la Somme Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/12/2023 080-200070936-DE_2023_119-DE

Le conseil communautaire, décide, à la majorité :

- D'autoriser le président à solliciter un accompagnement financier pour les 5 opérations d'un montant total de 758 745.00€, ci-après décrites, au titre de l'année 2024, selon les plans de financement projetés décrits ci-après, pour un montant total de 1 702 909.62 € de subventions, réparties comme suit :
 - de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 73 600€ ;
 - de l'Etat au titre de La Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur 641 640 € ;
 - de l'Etat au titre du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) à hauteur de 11 303€
 - de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) à hauteur de 32 202 €

PROGRAMME DE TRAVAUX ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

1. Renforcement de la sécurité

- **Sécurisation des établissements scolaires : PPMS – Risque attentats**

La sécurisation des écoles de notre territoire, définie en cohérence avec les plans particuliers de mise en sûreté des établissements scolaires concernés, est un projet prioritaire 2024 pour le territoire, destiné à répondre aux normes du plan Vigipirate et de l'état d'urgence fixé par l'Etat.

En lien avec le référent sûreté désigné par la gendarmerie de la Somme, ce projet consistera à équiper les établissements scolaires gérés par la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre d'un système alerte attentat/intrusion de type dispositif PPMS permettant aux personnels des écoles de prévenir en cas d'intrusion directement depuis leurs salles de classes.

Plan de financement prévisionnel HT :

CHARGES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	88 000,00 €	100%	DETR 2024	35 200,00 €	40%
			DSIL 2024	35 200,00 €	40%
			Autofinancement	17 600,00 €	20%
TOTAUX	88 000,00 €	100%	TOTAUX	88 000,00 €	100%

- **Sécurisation des gymnases**

La sécurisation des établissements sportifs accueillant des activités scolaires et associatives de notre territoire, définie en cohérence avec les plans particuliers de mise en sûreté des établissements scolaires concernés, est un projet prioritaire 2024 pour le territoire, destiné à répondre aux normes du plan Vigipirate et de l'état d'urgence fixé par l'Etat.

En lien avec le référent sûreté désigné par la gendarmerie de la Somme, ce projet consistera à équiper les gymnases gérés par la Communauté de Communes Ponthieu- Marquenterre d'un système de contrôle d'accès permettant une ouvert le personnel des écoles et des associations.

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 21/12/2023
080-200070936-DE_2023_119-DE

Plan de financement prévisionnel HT :

CHARGES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	96 000,00 €	100%	DETR 2024	38 400,00 €	40%
			DSIL 2024	38 400,00 €	40%
			Autofinancement	19 200,00 €	20%
TOTAUX	96 000,00 €	100%	TOTAUX	96 000,00 €	100%

- **Vidéoprotection des déchèteries**

Le projet consiste à l'acquisition d'équipements de vidéosurveillance des déchetteries de Crécy-en-Ponthieu, Quend et Rue afin de limiter les intrusions sur ces sites.

Plan de financement prévisionnel HT :

CHARGES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Equipement et installation	40 252,62 €	100%	FIPD	32 202,00 €	80%
			Autofinancement	8 050,62 €	20%
TOTAUX	40 252,62 €	100%	TOTAUX	40 252,62 €	100%

2. Établissements scolaires

- **Rénovation du Groupe scolaire Gabriel Deray située à Rue (80 120)**

Ce projet consiste à la réfection globale du groupe scolaire Gabriel Deray à Rue (80 120). Ce bâtiment nécessite une rénovation thermique (décret tertiaire) comprenant l'isolation de la toiture, une isolation thermique par l'extérieur, le changement de toutes les menuiseries intérieures et extérieures, la création d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC). Les travaux consisteront également à une réhabilitation des sanitaires, une mise aux normes de l'alarme incendie, une accessibilité PMR (ascenseur) ainsi qu'une rénovation des systèmes de chauffage. Les travaux, d'un montant total de 2 063 000€ HT, sont prévus en deux tranches :

La 1^{ère} tranche, qui a déjà fait l'objet de précédentes demandes de subventions s'élève à 642 838.00€

La 2nd tranche objet de cette présente demande de subvention s'élève à 1 420 162.00€

CHARGES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
2023					
Montant Eligible en 2023	642 838,00 €	31%	Fonds verts 2023	297 200,00 €	14%
			DETR 2023	225 000,00 €	11%
2024					
Montant Eligible en 2024	1 420 162,00 €	69%	FDE 2024	80 000,00 €	4%
			ACTES Région HDF 2023	115 919,00 €	6%
			DETR 2024	568 040,00 €	28%
Total	2 063 000,00 €		Autofinancement		3%

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/12/2023
080-200070936-DE_2023_119-DE

3. Bâtiments et espaces publics

- **Réaffectation d'un logement de fonction en bureau administratif pour le Relais Petite enfance de la CCPM**

Ce projet a pour objectif de déménager le Relais petite enfance, qui actuellement est situé à Rue dans les locaux du siège administratif de la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, vers un logement vacant appartenant à la CCPM proche du multi-accueil et de l'enceinte scolaire à Rue, favorisant ainsi le travail en partenariat et la mutualisation.

Le projet comprend des travaux de mises aux normes du bâtiment public : électricité, revêtement de sol adapté à l'accueil des tous petits, remplacement de menuiseries, remplacement ou modification des émetteurs de chauffage afin de ne pas être accessibles par les enfants, isolation d'un local, modification des cloisonnements, mise en peinture.

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre a reçu l'accord de la Caisse d'Allocation Familiale pour délocaliser le service sous réserve que ses missions restent identiques.

Plan de financement prévisionnel HT :

CHARGES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Travaux	58 495,00 €	100%	FNADT	11 303,00 €	19%
			CAF (attribuée en 2023)	35 493,00 €	61%
			Autofinancement	11 699,00 €	20%
TOTAUX	58 495,00 €	100%	TOTAUX	58 495,00 €	100%

Récapitulatif des demandes de subventions – année 2024 - CCPM :

Thématique	Coût prévisionnel HT
Renforcement de la sécurité (DETR)	224 252,62 €
dont DETR	73 600,00 €
dont DSIL	73 600,00 €
dont FIPD	32 202,00 €
Etablissements scolaires -Total	1 420 162,00 €
dont DETR	568 040,00 €
dont DSIL	
Bâtiments et espaces publics -Total	58 495,00 €
dont DETR	- €
dont DSIL	
dont FNADT	11 303,00 €
Total Prévisionnel des projets	1 702 909,62 €
Total Prévisionnel des subventions	758 745,00 €
dont DETR	641 640,00 €
dont DSIL	73 600,00 €
dont FNADT	11 303,00 €
dont FIPD	32 202,00 €

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 21/12/2023

080-200070936-DE_2023_119-DE

- de donner mandat au président pour accomplir l'ensemble des démarches nécessaires, depuis dépôt des dossiers de demandes de subventions correspondants, jusqu'à la signature de tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 66

Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno
Balesdent Bruno
Dufour Grégory
Bordet Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René représenté par Béron Maïté
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Bouchez Franck
Gérard Olivier
Beron Maïté
Delannoy Dominique
Alexandre Isabelle
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Kraemer Eric
Pruvot Jean Paul
Carpentier Fabien
Noël Frédéric
Deleens Stéphane
Doublet Odile
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier représenté par Parment Philippe
Parment Philippe
Pierrin Philippe
Crépy Yves
Hertault Claude
Sellier Philippe
Conty José
Forestier Maurice
Croiset Laurence représentée par Forestier Maurice
Monflier Bernard suppléé par Buteux René
Basalmo Martial
Dubois Daniel représenté par Marcassin Daniel
Pouilly Alain
Poupart Henri
Roucoux Annie
Ducastel Mesjri Sophie
Louvet Gérard représenté par Ducastel Mesjri Sophie
Jaméas Jean Jacques

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 21/12/2023

080-200070936-DE_2023_119-DE

Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël
Richard Renard représenté par Claude Hertault
Nester Paul
Guesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Patricia Poupart
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstention : 0

Farcy Pascal

Ne prend part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées.
Transmis au représentant de l'Etat le :
Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/12/2023
080-200070936-DE_2023_119-DE